INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de la Paroisse de Ragueneau tenue à la salle municipale de Ragueneau le lundi 11 mai 2015 à 19 h 30 à laquelle sont présents;

Monsieur Gilbert Dupont
Monsieur Jérémie Gagnon
Madame Huguette Tremblay
Monsieur Neil Brien
Monsieur Romain Bergeron

Est absent : Monsieur Sylvain Junior Larocque

Sous la présidence du maire, monsieur Joseph Imbeault.

2015/05-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est ouverte à 19 h 30 par le maire, monsieur Joseph Imbeault, qui en est le président.

Marie-France Imbeault, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, fait fonction de secrétaire de la réunion.

2015/05-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller monsieur Romain Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants aux affaires nouvelles :

a) Embauche - préposé à l'entretien
b) Vente – camion embellissement
c) Réparation – portion du rang 2

Avec le consentement unanime des membres du conseil, l'item «Affaires nouvelles» demeure ouvert.

2015/05-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par la conseillère madame Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de l'assemblée tenue le 13 avril 2015 soit accepté.

2015/05-04 LECTURE ET DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'est déposée au conseil municipal.

2015/05-05 PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Il est proposé par le conseiller monsieur Neil Brien et résolu à l'unanimité des conseillers que l'état des revenus et des dépenses au 30 avril 2015 (revenus : 564 235 $, charges : 609 661 $, conciliation à des fins fiscales : - 13 331 $, déficit : 58 757 $) soit accepté.

2015/05-06 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller monsieur Gilbert Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes à payer au 30 avril 2015 au montant de 100 274.92 $ soient acceptés et payés.

Formules Municipales No 5614-MST (FLA 792)

INITIALES DU MAIRE
MF
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

2015/05-07
No de résolution ou annotation

RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR PRÉVENTIONNISTE INCENDIE

Il est proposé par la conseillère madame Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers que le rapport du mois d'avril 2015 présenté par le directeur préventionniste incendie, monsieur Louis-Xavier Côté-Benoît, soit accepté comme dépôt.

2015/05-08

RAPPORT MENSUEL DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL ET EN BÂTIMENT

Il est proposé par le conseiller monsieur Jérémie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que le rapport du mois d'avril 2015 présenté par l'inspecteur municipal et en bâtiment, monsieur André Gagnon, soit accepté comme dépôt.

2015/05-09

PROCÈS-VERBAUX – COMITÉS

Il est proposé par le conseiller monsieur Neil Brien et résolu à l'unanimité des conseillers que les procès-verbaux suivants soient acceptés comme dépôt;

MDJ	2014/05/06, 2014/09/29, 2014/10/01, 2014/10/07, 2015/01/07, 2015/01/26, 2015/02/23, 2015/03/24, 2015/04/07, 2015/04/27.
RGMRM	2015/01/20, 2015/02/17, 2015/03/17.
OMH	2015/03/24
SHR	2015/03/24

2015/05-10

SUIVI DES COMITÉS

Chaque conseiller présente l'avancement des comités dont il a la responsabilité.

2015/05-11

ADOPTION – RÈGLEMENT # 2015-02 INTITULÉ PLAN D'URBANISME

Il y a dispense de lecture du règlement puisque tous les élus ont reçu le règlement deux jours avant la séance et qu'aucune modification n'a été réalisée pour adoption finale;

Considérant le projet de règlement d'urbanisme adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 janvier 2015;

Considérant l'avis de motion donné lors de la séance régulière du conseil municipal tenue le 9 mars 2015, en vue de l'adoption du règlement d'urbanisme;

Considérant l'assemblée publique de consultation tenue le 11 mars 2015 à 18 h 30;

Considérant que le présent plan d'urbanisme abroge le plan d'urbanisme en vigueur en vue de le remplacer;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller monsieur Romain Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter, tel que présenté, le règlement numéro 2015-02 intitulé *Plan d'urbanisme*.

La version complète, telle qu'adoptée, du règlement numéro 2015-02 est déposée au livre des règlements de la Municipalité.

2015/05-12

ADOPTION – RÈGLEMENT # 2015-03 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE

Il y a dispense de lecture du règlement puisque tous les élus ont reçu le règlement modifié deux jours avant la séance et qu'aucune autre modification n'a été réalisée pour adoption finale;

INITIALES DU MAIRE
MF
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

Considérant le projet de règlement de zonage adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 janvier 2015;

Considérant l'avis de motion donné lors de la séance régulière du conseil municipal tenue le 9 mars 2015, en vue de l'adoption du règlement de zonage;

Considérant l'assemblée publique de consultation tenue le 11 mars 2015 à 18 h 30;

Considérant que le présent règlement abroge le règlement de zonage en vigueur en vue de le remplacer;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller monsieur Neil Brien et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter, tel que présenté, le règlement numéro 2015-03 intitulé *Règlement de zonage*.

La version complète, telle qu'adoptée, du règlement numéro 2015-03 est déposée au livre des règlements de la Municipalité.

2015/05-13

ADOPTION – RÈGLEMENT # 2015-04 INTITULÉ RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION

Il y a dispense de lecture du règlement puisque tous les élus ont reçu le règlement deux jours avant la séance et qu'aucune modification n'a été réalisée pour adoption finale;

Considérant le projet de règlement de construction adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 janvier 2015;

Considérant l'avis de motion donné lors de la séance régulière du conseil municipal tenue le 9 mars 2015, en vue de l'adoption du règlement de construction;

Considérant l'assemblée publique de consultation tenue le 11 mars 2015 à 18 h 30;

Considérant que le présent règlement de construction abroge le règlement de construction en vigueur en vue de le remplacer;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller monsieur Jérémie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter, tel que présenté, le règlement numéro 2015-04 intitulé *Règlement de construction*.

La version complète, telle qu'adoptée, du règlement numéro 2015-04 est déposée au livre des règlements de la Municipalité.

2015/05-14

ADOPTION – RÈGLEMENT # 2015-05 INTITULÉ RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT

Il y a dispense de lecture du règlement puisque tous les élus ont reçu le règlement deux jours avant la séance et qu'aucune modification n'a été réalisée pour adoption finale;

Considérant le projet de règlement de lotissement adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 janvier 2015;

Considérant l'avis de motion donné lors de la séance régulière du conseil municipal tenue le 9 mars 2015, en vue de l'adoption du règlement de lotissement;

Considérant l'assemblée publique de consultation tenue le 11 mars 2015 à 18 h 30;

Considérant que le présent règlement de lotissement abroge le règlement de lotissement en vigueur en vue de le remplacer;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller monsieur Romain Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter, tel que présenté, le règlement numéro 2015-05 intitulé *Règlement de lotissement*.

Formules Municipales No 5614-MST (FLA 792)

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

La version complète, telle qu'adoptée, du règlement numéro 2015-05 est déposée au livre des règlements de la Municipalité.

2015/05-15

ADOPTION – RÈGLEMENT # 2015-06 INTITULÉ RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICATS

Il y a dispense de lecture du règlement puisque tous les élus ont reçu le règlement deux jours avant la séance et qu'aucune modification n'a été réalisée pour adoption finale;

Considérant le projet de règlement de permis et certificats adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 janvier 2015;

Considérant l'avis de motion donné lors de la séance régulière du conseil municipal tenue le 9 mars 2015, en vue de l'adoption du règlement de permis et certificats;

Considérant l'assemblée publique de consultation tenue le 11 mars 2015 à 18 h 30;

Considérant que le présent règlement de permis et certificats abroge le règlement de permis et certificats en vigueur en vue de le remplacer;

Par conséquent, il est proposé par la conseillère madame Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter, tel que présenté, le règlement numéro 2015-06 intitulé *Règlement de permis et certificats*.

La version complète, telle qu'adoptée, du règlement numéro 2015-06 est déposée au livre des règlements de la Municipalité.

2015/05-16

ADOPTION – RÈGLEMENT # 2015-07 INTITULÉ RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES

Il y a dispense de lecture du règlement puisque tous les élus ont reçu le règlement deux jours avant la séance et qu'aucune modification n'a été réalisée pour adoption finale;

Considérant le projet de règlement sur les dérogations mineures adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 janvier 2015;

Considérant l'avis de motion donné lors de la séance régulière du conseil municipal tenue le 9 mars 2015, en vue de l'adoption du règlement sur les dérogations mineures;

Considérant l'assemblée publique de consultation tenue le 11 mars 2015 à 18 h 30;

Considérant que le présent règlement sur les dérogations mineures abroge le règlement sur les dérogations mineures en vigueur en vue de le remplacer;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller monsieur Gilbert Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter, tel que présenté, le règlement numéro 2015-07 intitulé *Règlement sur les dérogations mineures.*

La version complète, telle qu'adoptée, du règlement numéro 2015-07 est déposée au livre des règlements de la Municipalité.

2015/05-17

LOCATION/ACHAT – CHARGEUR À RÉTROCAVEUSE

Considérant qu'il y a lieu de remplacer le chargeur à Rétrocaveuse étant donné l'état de dégradation de celui-ci;

Considérant qu'avec l'approbation des élus, un appel d'offre a été publié sur SEAO;

Considérant les deux soumissions reçues : Sigma au montant de 186 834,38 $ et Hewitt équipement Ltée au montant de 196 607,24 $;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

Considérant que le CEGER (MTQ) a été mandaté pour fournir à la municipalité une analyse de la conformité de ces soumissions mais que celle-ci n'a pas été reçue par la directrice;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller monsieur Neil Brien et unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, madame Marie-France Imbeault, à procéder à l'achat du chargeur à Rétrocaveuse par location/achat avec le plus bas soumissionnaire conforme selon l'analyse du CEGER (MTQ).

2015/05-18

TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Considérant que le règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées, chapitre Q-2, r.34.1 de la loi sur la qualité de l'environnement (LQE) a été révisé par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC);

Considérant que suite à ces changements, la municipalité doit informer le MDDELCC de ses démarches, incluant un échéancier préliminaire, afin de mettre ses installations de traitement des eaux usées conformes aux normes;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller monsieur Gilbert Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers, qu'un contrat au montant de 5 900 $ plus taxes soit octroyé à la firme Groupe Conseil TDA afin de préparer un appel d'offre concernant la recherche et mesure des eaux parasites d'infiltration et de captage de notre réseau d'égout sanitaire.

2015/05-19

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – MRC MANICOUAGAN

ATTENDU QUE la municipalité désir améliorer ses infrastructures au quai de Ragueneau;

ATTENDU QUE la MRC de Manicouagan dispose d'une aide financière dans le cadre du « Fonds de mise en valeur du territoire public intramunicipal de la MRC de Manicouagan » (FMVTPI);

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère madame Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers, que la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, madame Marie-France Imbeault, soit mandaté pour représenter la municipalité de la Paroisse de Ragueneau qui demande une aide financière pour le projet « Site touristique du quai de Ragueneau - Phase 1 » en vertu du « Fonds de mise en valeur du territoire public intramunicipal » (FMVTPI).

2015/05-20

DEMANDE D'APPUI – ASSOCIATION DU CAMPING MARINA OUTARDES 2

ATTENDU QUE la MRC de Manicouagan a instauré le « Fonds de mise en valeur du territoire public intramunicipal de la MRC de Manicouagan »;

ATTENDU QUE dans le cadre de ce programme, les municipalités sont appelées à appuyer les projets qui leur seront soumis par les intervenants du milieu;

ATTENDU QUE l'Association du Camping Marina Outardes 2 a déposé un projet « Augmentation du réseau d'électricité et service internet »;

ATTENDU QU'en grande partie, les activités de ce projet se dérouleront sur le territoire de la municipalité de la Paroisse de Ragueneau;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller monsieur Gilbert Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal de Ragueneau appuie le projet « Augmentation du réseau d'électricité et service internet ».

Formules Municipales No 5614-MST (FLA 792)

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

2015/05-21

RENOUVELLEMENT CONTRAT D'ASSURANCES COLLECTIVES – CROIX BLEUE

Considérant que le contrat d'assurances collectives détenu auprès de la compagnie « La Croix Bleue » est venu à échéance le 1er mai 2015;

Considérant qu'après vérification auprès de notre courtier, il serait avantageux de conserver le contrat actuel;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller monsieur Neil Brien et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, madame Marie-France Imbeault, à signer le renouvellement de la police 97449 auprès de la compagnie « La Croix Bleue ».

2015/05-22

DON LAC TAILLARDAT

Considérant les informations émises par la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, madame Marie-France Imbeault;

Considérant que le Club Taillardat a été avisé de la décision de la municipalité de mettre fin à sa participation financière;

Considérant la volonté du conseil de limiter le déficit budgétaire du Club Taillardat suite à la coupure de financement de la municipalité;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller monsieur Romain Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers qu'un don de 2 500 $ pris dans le surplus accumulé, soit remis au Club Taillardat et ce, pour la dernière fois.

2015/05-23

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU LOCAL – REDDITION DE COMPTE

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 47 299 $ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller monsieur Gilbert Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Ragueneau informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2015/05-24

VENTE D'IMMEUBLES POUR NON PAIEMENT DE TAXES

Il est proposé par le conseiller monsieur Jérémie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, madame Marie-France Imbeault, ou la secrétaire-trésorière adjointe, madame Annik Girard, ou l'inspecteur municipal et en bâtiment, monsieur André Gagnon, à faire l'acquisition d'un immeuble vendu pour non paiement de taxes par la MRC Manicouagan le jeudi 18 juin 2015

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

à 10 h au nom de la municipalité de la Paroisse de Ragueneau et ce, au montant suivant :

96040 3840 51 2858 (Her, Xavier) pour un montant de 6 319.20 $ plus les frais.

2015/05-25

ADHÉSION U.R.L.S. CÔTE-NORD

Il est proposé par le conseiller monsieur Neil Brien et résolu à l'unanimité des conseillers qu'un montant de 290.10 $ soit alloué comme adhésion 2015-2016 à l'Unité régionale loisir et sport Côte-Nord.

2015/05-26

COLLOQUE CSST

Il est proposé par la conseillère madame Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la secrétaire-trésorière adjointe, madame Annik Girard, à assister au Colloque santé et sécurité du travail qui se tiendra à Baie-Comeau le jeudi 28 mai 2015.

Il est entendu que les frais d'inscription sont à la charge de la municipalité.

2015/05-27

AFFAIRES NOUVELLES

a) Embauche - Préposé à l'entretien

Considérant qu'il est nécessaire d'engager du personnel comme aide à l'entretien des terrains;

Considérant que le conseil municipal désire permettre à des jeunes d'acquérir de l'expérience sur le marché du travail;

Il est proposé par la conseillère madame Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale et secrétaire trésorière par intérim, madame Marie-France Imbeault, à faire l'embauche de deux personnes au poste de préposé à l'entretien des terrains selon les besoins.

b) Soumission - vente du camion embellissement

Considérant que la municipalité a procédé à un appel d'offre par soumission pour la vente d'un camion qu'elle n'utilise plus;

Considérant qu'une soumission est conforme;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller monsieur Jérémie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les soumissions les plus élevées soient :

Camion Ford F-150, 4.2 litres, 2002	Madame Jisca Tremblay	253.35 $

Le montant indiqué exclu les taxes applicables.

c) Réparation – portion du rang 2

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la réparation d'une partie de route du rang 2;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller monsieur Neil Brien et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à mandater une firme afin de procéder à l'évaluation des travaux.

2015/05-28

FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES

Il est proposé par le conseiller monsieur Gilbert Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers que l'item « Affaires nouvelles » soit fermé.

Formules Municipales No 5614-MST (FLA 792)

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

2015/05-29

No de résolution ou annotation

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les citoyens à la période de questions.

2015/05-30

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller monsieur Jérémie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 20 h 20.

Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim

Maire

Je, Joseph Imbeault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.